



# **LES APPELS A PROJETS EN ILE DE FRANCE**

---

**Guide d'information sur les différents appels à projets lancés par le  
Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Général de l'Essonne et la  
Ville de Paris**

# SOMMAIRE

LES APPELS A PROJETS EN ILE DE FRANCE .....	0
<b>LES APPELS A PROJETS LANCES PAR LE CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE .....</b>	<b>1</b>
Attribution d'allocations doctorales sur domaines ciblés (hors DIM) .....	2
Manifestations scientifiques hors DIM .....	4
P.I.C.R.I. (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation).....	6
Équipement mi-lourd DIM et SESAME .....	8
Diffusion de la culture scientifique et citoyenne .....	11
Chaires Blaise Pascal.....	13
Insertion professionnelle des docteurs.....	14
Soutien aux coopérations internationales universitaires et scientifiques et aux projets européens.....	16
Liste et contacts des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) de la Région Ile-de-France.....	19
<b>L'APPEL A PROJETS LANCE PAR LE CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE .....</b>	<b>21</b>
A.S.T.R.E. <i>Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne</i> .....	22
<b>LES APPELS A PROJETS LANCES PAR LA VILLE DE PARIS .....</b>	<b>24</b>
Research in Paris <i>Bourses pour l'accueil des chercheurs étrangers dans les laboratoires     publics parisiens</i> .....	25
Émergences <i>Soutien de projets de recherche innovants présentés par de jeunes chercheurs</i> .....	26
Paris en 2030 .....	28
Aide à l'organisation de colloques .....	29
À Noter .....	31
<b>ANNEXES .....</b>	<b>32</b>
Sites Web :.....	33
Calendrier Prévisionnel .....	35
Typologie des subventions / Appel à projets .....	37

## Avertissement

Les calendriers et les conditions d'éligibilité des appels à projets pouvant être actualisés ou modifiés par les Collectivités, il convient toujours de confirmer les données de ce document avec les textes des appels lancés.

**LES APPELS A PROJETS LANCES PAR LE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE**

<http://www.iledefrance.fr/>  
[www.iledefrance.fr/appels-a-projets/](http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/)

## Attribution d'allocations doctorales sur domaines ciblés (hors DIM) ARDoC

---

### Objectifs :

Le présent appel à propositions vise à attribuer des allocations de recherche environnées de 36 mois, ciblées et financées à 100% par la Région Ile-de-France pour des projets de recherche doctorale menés dans des laboratoires franciliens.

### Conditions d'éligibilité :

- Les candidats devront être titulaires soit d'un master 2, soit d'un DESS, d'un DEA ou équivalent et être inscrits en 1ère ou en 2ème année de doctorat à la rentrée universitaire 2013-2014, dans une Ecole Doctorale (ED) francilienne.
- Le laboratoire d'accueil et l'école doctorale de rattachement doivent être localisés en Ile-de-France.
- Le Conseil régional ne retient aucun critère de nationalité.
- Le Conseil régional ne retient aucun critère quant à l'âge des candidats. Néanmoins, les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel jusqu'alors.
- Sont exclus les candidats titulaires d'un doctorat ou ayant été inscrits en doctorat dans une autre ED.
- Le taux d'encadrement du directeur de thèse ne doit pas excéder 3 allocataires en sciences dures et 8 allocataires en sciences humaines et sociales.

### Thématiques :

Les thématiques retenues en 2013 sont les suivantes :

-« Le handicap »

-« les sciences du langage, langues et littératures »

### Soutien accordé :

Les allocations doctorales proposées sont intégralement financées par la Région Ile-de-France sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'une durée de 36 mois. La subvention n'est pas cumulable avec un autre mode de financement (autre allocation de recherche, bourse CIFRE...).

Les allocataires de la Région percevront un montant mensuel net de 1450 € minimum. Le financement régional couvre désormais, dans la limite de 5000 € supplémentaires par allocataire, des actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche. Ainsi, au total, le montant maximal de la subvention régionale attribuée par allocataire se porte à 102 200€.

Les DIM peuvent également financer des allocations doctorales.

⇒ Vérifier sur les sites des DIM p.18

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : 3 Décembre 2012
- Clôture : 26 avril 2013
- Décision : Octobre 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

#### **CONTACTS**

0810.18.18.18 (prix d'un appel local)  
[allocationsdoctorales@iledefrance.fr](mailto:allocationsdoctorales@iledefrance.fr)

## Manifestations scientifiques hors DIM

---

### Objectifs :

La Région a mis en place un dispositif de soutien financier aux manifestations à caractère scientifique et technologique (colloques, congrès...) organisées ou co-organisées par des acteurs franciliens. Il s'agit de soutenir et développer les échanges scientifiques entre chercheurs et d'améliorer la visibilité des actions de recherche menées sur le territoire francilien.

### Conditions d'éligibilité :

L'appel à projets est ouvert aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi qu'à tout organisme privé ou parapublic (fondations ou associations sans but lucratif, sociétés savantes, organisations internationales...) organisant une manifestation scientifique en Ile-de-France.

Ne sont pas éligibles à cet appel :

- les colloques qui relèvent de l'un des Domaines d'intérêt majeur (DIM) labellisés par la Région,
- les projets de colloques bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'un autre dispositif régional ;
- les colloques entrant dans le cadre de parcours de formation ainsi que les rencontres entre branches professionnelles.

### Thématiques :

Le projet doit concerner une thématique en lettres et sciences humaines et sociales et/ou relevant de la thématique régionale annuelle 2013 : « le handicap ».

### Soutien accordé :

Les plafonds et planchers de la subvention régionale, qui dépendent du coût total de la manifestation, sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Budget global HT de la manifestation	Subvention régionale (plancher / plafond)
- de 20.000 €	[2.000 – 10.000] €
20.001 – 40.000 €	[5.000 – 20.000] €
+ de 40.001 €	[10.000 – 30.000] €

Le soutien régional ne correspond pas à une subvention forfaitaire mais est calculé en fonction d'un taux d'intervention exprimé en pourcentage appliqué au budget global prévisionnel éligible de la manifestation, dans la limite de 30 000 €. Le taux d'intervention de la Région ne pourra dépasser 50% du budget global prévisionnel éligible de la manifestation.

A noter : si le budget réalisé se trouve être inférieur au budget prévisionnel, le montant du soutien sera défini par application de ce taux sur l'ensemble des dépenses éligibles effectivement engagées et justifiées par le bénéficiaire.

**Calendrier indicatif :**

- Lancement de l'appel à projet : Ouvert toute l'année, projet à déposer impérativement 5 mois avant la tenue du colloque

**Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :**

- Information auprès des DR IDF et des Instituts

**CONTACTS**

[www.iledefrance.fr/appels-a-projets/  
manifscientifiques@iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/manifscientifiques@iledefrance.fr)

Ou n°Azur : 0810 18 18 18

## P.I.C.R.I. (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation)

---

### Objectifs :

Promouvoir des programmes de recherche reposant sur une collaboration entre les laboratoires de recherche publics et les organisations de la société civile à but non lucratif. En favorisant la participation de la société civile à la production des connaissances, ce dispositif vise à renforcer les processus de démocratie en Île-de-France, ainsi qu'à diversifier les sources potentielles d'innovation sociale.

### Conditions d'éligibilité :

- Projet devant être présenté conjointement par une ou plusieurs institutions de recherche ou d'enseignement supérieur et au moins une organisation issue de la société civile ;
- Localisation en Île-de-France d'au moins un des deux types de partenaires ;
- Intérêt sociétal du projet de recherche ;
- Approche pluridisciplinaire du projet de recherche ;
- Thème de recherche peu financé dans les universités et organismes de recherche.

### Le projet doit donc comporter :

- un volet de recherche sous forme de projets à court et/ou moyen terme, de recherche-action,
- un volet de formation sous forme de stages ou d'enseignements théoriques.
- un volet de partage et de dissémination des connaissances. Chaque projet comprenant une ouverture (sous formes d'ateliers, de séminaires, de colloques, de conférences publiques, de publications, d'animation de cafés citoyens...) vers le grand public, en particulier francilien.

### Soutien accordé :

Les projets retenus bénéficieront d'un financement maximum de 50.000 euros par an, sur une période de 1 à 3 ans, renouvelable jusqu'à un maximum de 5 ans. Ces crédits pourront couvrir des frais de fonctionnement et / ou de personnel (y compris des allocations de recherche doctorales et post-doctorales), hors salaires de personnels titulaires de la fonction publique. Les partenaires sont **encouragés** à rechercher des sources de financements complémentaires.

### Calendrier indicatif de l'année 2013:

- Lancement de l'appel à projet : 18 Février 2013
- Clôture : 19 avril 2013
- Décision : Octobre/ Novembre 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

#### **CONTACTS**

Conseil régional - Unité développement,  
Sous-direction recherche et innovation Laurent Maillot

Tél. : (+33)1 53 85 60 62 / Fax : (+33)1 53 85 79 01

[laurent.maillot@iledefrance.fr](mailto:laurent.maillot@iledefrance.fr)

## Équipement mi-lourd DIM et SESAME

---

### Objectifs :

L'appel à projets « équipement mi-lourd » (Dim et Sesame) a pour objet de :

- Permettre le développement de projets de recherche ambitieux portés par les laboratoires franciliens ;
- Favoriser les interactions entre équipes d'établissements de recherche différents. L'implication dans un même projet de plusieurs institutions de recherche franciliennes est vivement encouragée ;
- Stimuler l'interdisciplinarité et le développement de programmes de recherche entre équipes de disciplines scientifiques différentes ;
- Renforcer l'attractivité et la place des équipes franciliennes sur la scène internationale.

### Conditions d'éligibilité :

L'appel à projets « équipement mi-lourd » (DIM et SESAME) s'adresse aux établissements de recherche et d'enseignement supérieur relevant du secteur public et parapublic, ou privés à but non lucratif. Il est ouvert à toutes les disciplines scientifiques. Pour être éligible, le projet proposé doit établir un budget équilibré présentant des cofinancements (fermes ou envisagés) en complément de la subvention demandée à la Région.

- **Si le projet relève exclusivement de l'un des 16 DIM** : le dossier de candidature est à déposer directement auprès de la structure coordinatrice du DIM concerné (cf.p.18) ;
- **Si le projet relève pour partie seulement de l'un ou de plusieurs des 16 DIM** : le dossier de candidature, de modèle unique, est à déposer auprès de chacun des DIM concernés, soit autant d'envois que de DIM potentiellement concernés ;
- **Si le projet ne relève d'aucun des 16 DIM** : le dossier de candidature sera déposé au Conseil régional par le CNRS dans le cadre de la procédure **SESAME**.- A noter : Le CNRS ne peut proposer la candidature que d'un seul projet par Institut.

### Thématiques :

Les Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) visent à fédérer les scientifiques franciliens autour de sujets de recherche sur lesquels la région Ile-de-France est riche en compétences et en potentiels.

Les DIM labellisés pour la période 2012-2015 sont les suivants :

- Agrosciences, écologie des territoires, alimentation ;
- Analytics : Les défis analytiques, du concept au système ;
- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie ;
- Biothérapie : médecine régénérative, cellules souches et transplantation ;
- Cancérologie ;
- Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète ;
- Cerveau et pensée : neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition ;
- Des atomes froids aux nanosciences ;

- Genre, inégalités, discriminations ;
- Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail ;
- Innovation, sciences, techniques, société ;
- Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable ;
- Oxydes multifonctionnels ;
- Réseau de recherche doctorale de mathématiques de l'Île de France ;
- Pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal ;
- Problématiques transversales aux systèmes complexes ;

Le dispositif SESAME intervient en soutien des équipes scientifiques franciliennes pour l'acquisition de moyens expérimentaux « mi-lourds ». Il est ouvert à toutes les thématiques scientifiques **hors Domaines d'intérêt majeur (DIM)**.

Pour tout projet DIM en LSHS, se rapprocher directement du DIM pour exprimer les besoins (gros équipement < 200 000 euros HT).

#### Soutien accordé :

Sont éligibles aux co-financements régionaux « équipement mi-lourd DIM et inter-DIM » et SESAME les équipements dont la valeur unitaire est comprise entre 200 000€ et 5 000 000€ H.T. ou les appareils d'un coût unitaire moindre mais utilisés pour la réalisation d'un dispositif de recherche dont le montage complet se place dans la fourchette de prix précitée. Les dépenses de fonctionnement liées à l'acquisition ou l'exploitation des équipements scientifiques (fournitures et ordinateurs de bureau, consommables et petit matériel de laboratoire, fluides, produits chimiques et matières premières, frais de personnel...) ne sont pas éligibles au soutien régional.

Le taux maximum d'intervention régionale dans le matériel à acquérir s'élève à :

- 66% du montant H.T. pour les projets déposés dans le cadre d'un ou plusieurs DIM.
- 45% du montant H.T. pour les projets relevant des sciences exactes déposés à l'AAP SESAME ;
- 66% du montant H.T. pour les projets relevant des sciences humaines et sociales déposés à l'AAP SESAME ;

Dans tous les cas, le taux d'intervention retenu par la Région peut être inférieur.

#### Calendrier indicatif:

- Lancement de l'appel à projet : 3 Décembre 2012
- Clôture : 8 Mars 2013

#### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts,

- Envoi des dossiers SESAME remis par les Instituts après instruction en lien avec les DR au conseil Régional

**CONTACTS**

[equipementlabo@iledefrance.fr](mailto:equipementlabo@iledefrance.fr)

ou n°Azur 0810 18 18 18 (prix d'un appel local)

## Diffusion de la culture scientifique et citoyenne

---

### Objectifs :

L'appel à projets vise à mettre en réseau les acteurs impliqués dans la diffusion de la culture scientifique et citoyenne et à couvrir plus largement le territoire francilien dans ce domaine.

### Conditions d'éligibilité :

Pour être éligible à un financement régional, les actions de soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne devront remplir chacun des critères suivants :

- Etre gratuites pour le public ;
- Se dérouler en 2013 ;
- Avoir été validées sur le plan scientifique et technique, notamment par un(e) chercheur(euse) ou un(e) enseignant(e)-chercheur(euse) rattaché(e) à une institution de recherche ou d'enseignement supérieur, ou par une organisation ou association ayant une mission de diffusion de la culture scientifique et citoyenne ;
- Donner lieu à une action de communication vers le public ;
- Avoir une domiciliation ou un programme d'actions ciblé sur le territoire francilien.

Chaque porteur de projet ne pourra déposer qu'une seule candidature.

A noter : Seront jugés prioritaires les projets dont les porteurs se seront attachés à en articuler l'impact avec ceux menés par d'autres acteurs sur un territoire donné. De la même façon, l'étendue du public visé, sa diversité, ainsi que sa localisation seront des critères importants de sélection.

### Thématiques :

Seront privilégiés les projets traitant d'un sujet en lien avec la thématique régionale annuelle 2013 : « le handicap ».

### Soutien accordé :

Sont éligibles à la subvention régionale, les frais de fonctionnement et d'investissement liés à l'organisation de l'action (hors frais de personnels titulaires de la fonction publique en ce qui concerne les établissements publics et dans la limite de 50% de la masse salariale de l'année 2013 pour les établissements privés sans but lucratif).

Le montant de la subvention régionale sera plafonné à un maximum de 80% des dépenses éligibles. D'autres sources de co-financement devront donc nécessairement être présentées dans le budget prévisionnel du projet. Toutefois, le taux d'intervention de la Région sera déterminé en fonction de la nature, de la qualité et de l'ampleur du projet.

Le versement de la subvention est conditionné à la signature d'une convention entre le porteur de projet et la Région ainsi que par un appel de fonds du porteur de projet.

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : 22 Octobre 2012
- Clôture : 18 Janvier 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts

#### **CONTACTS**

[csc@iledefrance.fr](mailto:csc@iledefrance.fr)

ou n°Azur 0810 18 18 18 (prix d'un appel local)

### Objectifs :

L'appel à projet met en place des Chaires Internationales de Recherche « Blaise Pascal » afin d'accueillir des chercheurs étrangers de très haut niveau et de renommée internationale en tous domaines scientifiques : sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences appliquées et nouvelles technologies.

A NOTER : BIEN QUE CET APPEL S'INSCRIVE DANS LE CADRE DU CPER 2007-2013, LES CANDIDATS POURRONT POSTULER JUSQU'EN 2015.

### Conditions d'éligibilité :

Les bénéficiaires doivent être des chercheurs étrangers.

### Thématiques :

Toutes les thématiques sont éligibles.

### Soutien accordé :

Le montant financier global consacré à chaque projet peut atteindre 200 000 € tout compris (traitements, charges sociales, taxes, dépenses d'accompagnement, etc...). Les bénéficiaires donneront une dizaine de leçons (programme pédagogique à joindre) et seront tenus de fournir un rapport d'activités en fin de séjour et d'organiser un séminaire public.

### Lieux d'accueil :

Le bénéficiaire étranger pourra être accueilli en Ile-de-France dès le mois de septembre de l'année suivante au sein d'Universités ou d'organismes de recherche.

Contact : **réseau Access Paris Ile-de-France**

<http://www.univ-paris-est.fr/access/accueil.php?id=29&lang=fr>

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Novembre 2012
- Clôture : 17 Janvier 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

#### CONTACTS

Fondation de l'ENS :

Laurence Perrin et Bernadette Gasparini

☎ 01.43.29.40.01

✉ [fondation@ens.fr](mailto:fondation@ens.fr)

## Insertion professionnelle des docteurs

---

### Objectifs et thématiques :

La Région Ile-de-France souhaite, à travers ce dispositif, soutenir les actions d'insertion professionnelle des docteurs organisées en Ile-de-France répondant aux objectifs suivants :

- Accompagner l'insertion professionnelle des doctorants et jeunes docteurs ;
- Soutenir l'emploi des jeunes scientifiques ;
- Faciliter les échanges et les rencontres entre le monde universitaire et le monde économique ;
- Participer à la revalorisation du doctorat et de la formation par la recherche.
- Permettre aux jeunes chercheurs de réfléchir et de préparer leurs projets professionnels post-thèse.

### Conditions d'éligibilité :

Sont éligibles à l'aide régionale, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les groupements d'établissements franciliens d'enseignement supérieur et de recherche de type pôles de recherche et d'enseignement supérieur et assimilés, les associations de doctorants, et les associations de droit privé à but non lucratif œuvrant pour l'insertion professionnelle des doctorants situés en Ile-de-France.

A noter : Seuls les forums et salons pour l'emploi à destination spécifiquement des doctorants et jeunes docteurs seront éligibles au titre de ce dispositif. Seules les participations des doctorants rattachés à une école doctorale francilienne pourront être soutenues par la Région Ile-de-France.

### Soutien accordé :

Le montant de l'aide régionale aux actions d'insertion professionnelle des docteurs peut être compris entre 2 000 € et 50 000 €.

Le montant et le taux de la subvention régionale seront évalués en fonction du type d'action proposée, de son envergure et du montage financier présenté. Toutefois, la participation régionale est plafonnée à 50 000 €, dans la limite de 80% du coût total de l'action.

On distingue la participation de la Région de la façon suivante :

- pour les actions de formation destinées aux doctorants, la participation régionale est plafonnée à 150 € dans le cas d'opérations d'accompagnement du projet professionnel du doctorant (y compris NCT) et à 250 € par doctorant dans le cas de l'organisation de séminaires (y compris les Doctoriales®), dans la limite de 50% du coût total des actions de formation ;
- pour les actions ouvertes, du type forum, salon et rencontres doctorants/entreprises, la participation régionale est plafonnée à 50 000 €, dans la limite de 80% du coût total de l'action.

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Décembre 2012 ; Dossiers de candidature transmis à la Région au minimum 5 mois avant la date de la manifestation qui doit avoir lieu courant 2013.
- A titre transitoire, les projets ayant lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 mai 2013 pourront être transmis jusqu'au 14 décembre 2012
- Clôture : 30 Juillet 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

#### **CONTACTS**

[insertion.docteurs@iledefrance.fr](mailto:insertion.docteurs@iledefrance.fr)

Ou n°Azur 0810 18 18 18

## Soutien aux coopérations internationales universitaires et scientifiques et aux projets européens

---

### Objectifs et thématiques :

La Région Ile-de-France souhaite, à travers ce dispositif, accompagner le démarrage de projets innovants tels que :

- partenariats institutionnels entre des établissements d'enseignement supérieur franciliens et des établissements étrangers, visant à développer l'ouverture et la mobilité internationale des étudiants, à renforcer la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations.
- mutualisation d'outils d'information en matière de programmes de mobilité sortante ou entrante, menés par un ensemble d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche franciliens.
- mobilité d'enseignants chercheurs, d'étudiants et / ou de doctorants.

### Conditions d'éligibilité :

Il s'adresse principalement aux groupements d'établissements de type Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ou assimilés, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, publics ou privés à but non lucratif et aux associations concernées par les thématiques promues, situés en Île-de-France,

En raison de l'actualité, les projets de partenariats avec des établissements japonais seront étudiés avec une attention particulière et seront soutenus prioritairement.

### Soutien accordé :

Le montant maximum de la subvention régionale ne pourra excéder **60 % des dépenses éligibles dans la limite de 20.000 euros par projet.**

Dans le cas précis des groupements d'établissements de type PRES ou assimilé, le plafond de la subvention est porté à 40.000 euros par projet afin de pouvoir réaliser des opérations de mutualisation touchant un plus large public.

### Calendrier indicatif :

- Le dépôt des demandes de subventions peut intervenir tout au long de l'année. Toutefois, il est recommandé de déposer les demandes de subventions au minimum 2 mois avant la date prévisionnelle de commencement du projet.

- Pour les actions démarrant au début du 2<sup>nd</sup> semestre, il est attendu un dépôt avant le 15 avril 2013.

**Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :**

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

**CONTACTS**

Geneviève Bonnin

Tél. 01.53.85.62.35

[genevieve.bonnin@iledefrance.fr](mailto:genevieve.bonnin@iledefrance.fr)

## Informations sur les DIM

Les DIM sont des réseaux de recherche organisés autour de problématiques communes et de programmes fédérateurs, sur des thématiques stratégiques. Ils incarnent la volonté régionale de structuration du paysage francilien et de garantie d'une recherche indépendante.

La Région a fait du renforcement de la mise en réseau des acteurs de la recherche francilienne l'une des quatre priorités de sa nouvelle politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, adoptée en novembre 2010.

Des réseaux fédérateurs désignés par la Région Ile-de-France sont chargés d'organiser les appels à projets et de sélectionner les projets de colloques scientifiques qui seront soutenus par la Région dans le cadre de leur programme de recherche.

**En septembre 2011, Le conseil scientifique régional a proposé la labellisation de 16 nouveaux DIM pour la période 2012-2015 :**

- Agrosciences, écologie des territoires, alimentation,
- Analytics : Les défis analytiques, du concept au système,
- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie,
- Biothérapie : Médecine régénérative, cellules souches et transplantation,
- Cancérologie,
- Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète,
- Cerveau et pensée (neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition),
- Des atomes froids aux nanosciences,
- Genre, inégalités, discriminations,
- Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail,
- Innovation, sciences, techniques, société,
- Les pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal,
- Oxydes multifonctionnels,
- Problématiques transversales aux systèmes complexes,
- Réseau de recherche doctorale de mathématiques de l'Ile-de-France,
- Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable.

<b>Pour tout appel d'offre spécifique, se rendre directement sur le site des DIM correspondants.</b>
--

## Calendrier indicatif : Equipement mi-lourd:

- Lancement de l'appel à projet : 3 décembre 2012
- Clôture : dates de clôture variables selon les DIM

## Liste et contacts des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) de la Région Ile-de-France

---

	<b>Thèmes labellisés en Domaines d'intérêt majeur</b>	<b>Réseaux fédérateurs</b>
1	Agrosciences, Territoires, Ecologie, Alimentation	ASTrEA <a href="http://www.dim-astrea.fr">www.dim-astrea.fr</a>
2	Astrophysique et conditions d'apparition de la vie	ACAV <a href="http://presidence.obspm.fr/acav">http://presidence.obspm.fr/acav</a>
3	Biothérapie : médecine régénérative, cellules souches et transplantation	Stem-Pôle <a href="http://www.stempole-idf.com">www.stempole-idf.com</a>
4	Cancérologie	Cancéropôle Ile-de-France <a href="http://www.canceropole-idf.fr">www.canceropole-idf.fr</a>
5	Cardiovasculaire, obésité, rein, diabète	CORDDIM <a href="http://www.coddim.fr">www.coddim.fr</a>
6	Cerveau et pensée : neurosciences, neurologie, psychiatrie, cognition	Neuropôle <a href="http://www.paris-neuroscience.fr/nerf/">www.paris-neuroscience.fr/nerf/</a>
7	Défis analytiques, du concept au système	ANALYTICS <a href="http://www.dim-analytics.fr">www.dim-analytics.fr</a>
8	Des atomes ultra-froids aux nanosciences	C'nano-IFRAF <a href="http://cnanoifraf.org/">http://cnanoifraf.org/</a>

	<b>Thèmes labellisés en Domaines d'intérêt majeur</b>	<b>Réseaux fédérateurs</b>
9	Développement soutenable	Réseau francilien de recherche sur le développement soutenable (R2DS) <a href="http://www.r2ds-ile-de-france.com/">www.r2ds-ile-de-france.com/</a>
10	Genre, inégalités, discriminations	GID <a href="http://www.institutemilieduchatelet.org">www.institutemilieduchatelet.org</a>
11	Innovation, sciences, techniques, société	IS <sub>2</sub> IT <a href="http://www.ifris.org">www.ifris.org</a>
12	Mathématiques	Réseau de recherche doctorale en mathématiques d'Ile-de-France (RDM-IDF) <a href="http://www.rdm-idf.fr">http://www.rdm-idf.fr</a>
13	Oxydes Multifonctionnels	OxyMORE <a href="http://www.dim-oxymore.fr">www.dim-oxymore.fr</a>
14	Pathologies infectieuses humaines : mécanismes, risques et impact sociétal	Malinf <a href="http://www.dim-malinf.org">www.dim-malinf.org</a>
15	Problématiques transversales aux systèmes complexes	Institut des systèmes complexes (ISC) <a href="http://iscpif.fr">iscpif.fr</a>
16	Travail et souffrance au travail	GESTES <a href="http://Gestes.net">Gestes.net</a>

**L'appel à projets lancé par le  
Conseil Général de l'Essonne**

<http://www.essonne.fr>

Cet appel à propositions s'adresse aux laboratoires essonniens relevant d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche du secteur public ou parapublic ainsi qu'aux institutions privées à but non lucratif implantées en Essonne.

### **Objectifs :**

En partenariat avec l'ensemble des acteurs et organismes impliqués dans ce domaine, cet appel à propositions vise à soutenir des projets de recherche innovants et de diffusion technologiques vers des entreprises essonniennes s'inscrivant préférentiellement dans des axes prioritaires de croissance pour le département de l'Essonne.

ASTRE est destiné à :

- favoriser les interactions et les partenariats entre la recherche publique et les entreprises locales,
- créer ou maintenir des emplois grâce à l'innovation et aux transferts technologiques vers des entreprises essonniennes existantes ou en cours de création,
- renforcer la compétitivité internationale de la recherche et des entreprises essonniennes,
- soutenir des actions de valorisation des résultats de la recherche auprès des entreprises, notamment essonniennes.

### **Conditions d'éligibilité :**

- Un laboratoire mixte ne doit déposer qu'un unique dossier de candidature, quelle que soit la tutelle choisie (Si plusieurs demandes sont faites, celles-ci seront toutes déclarées inéligibles),
- Une équipe de recherche en cours de contractualisation avec le Conseil général de l'Essonne sur un appel à propositions ASTRE précédent ne peut pas déposer un nouveau dossier,
- Le projet de recherche doit impliquer une ou plusieurs entreprises essonniennes,
- Pour un même projet de recherche, une demande de financement ASTRE ne pourra faire l'objet d'une demande SESAME<sup>1</sup> (en partie ou en totalité).

### **Thématiques :**

Toutes les thématiques sont éligibles.

A noter : sont fortement encouragés les projets ayant un caractère éco innovant ainsi que les projets multidisciplinaires et développant des collaborations entre les pôles de recherche d'Evry et d'Orsay / Saclay.

---

<sup>1</sup> Appel à projets lancé par la région Ile-de-France

### Soutien accordé :

Le Conseil général de l'Essonne intervient en co-financement pour la réalisation du projet et pour un montant de subvention :

- jusqu'à 50 %, voire 75 % de l'assiette éligible (de 15 000 € à 300 000 € H.T. pour les établissements non assujettis à la TVA ou T.T.C.) pour les dépenses liées à l'acquisition d'équipements scientifiques,
- jusqu'à 80 % de l'assiette éligible des dépenses liées à la mise en place d'actions de promotion et/ou valorisation des travaux de recherche effectués dans le cadre du projet. La subvention départementale étant plafonnée à 10 000 €.

L'action du Conseil général se veut donc incitative et complémentaire d'autres sources de financement déjà acquises ou à acquérir auprès d'entreprises, institution(s) tutelle(s) du laboratoire porteur du projet, autres collectivités territoriales, ministères et agences nationales, fondations et associations diverses soutenant l'innovation...

### Calendrier indicatif: sous réserve de confirmation du CG de l'Essonne

- Lancement de l'appel à projet : Février 2013
- Clôture : Mars 2013
- Résultats : Aout 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF concernées et des Instituts.
- Transmission au Conseil général de l'Essonne du tableau récapitulatif des dossiers de candidature avec le classement.

#### **CONTACTS**

Conseil général de l'Essonne :

<http://www.essonne.fr/>

Estelle Sbordone, Chargée de mission  
Enseignement supérieur et Recherche

☎ 01.60.91.95.20

✉ [esbordone@cg91.fr](mailto:esbordone@cg91.fr)

**LES APPELS A PROJETS LANCES PAR  
LA VILLE DE PARIS**

## Research in Paris

### *Bourses pour l'accueil des chercheurs étrangers dans les laboratoires publics parisiens*

---

#### Objectifs :

L'objectif de ce programme est de faciliter de nouvelles coopérations durables et de renforcer les coopérations existantes entre les centres de recherche de grandes villes étrangères et Paris.

#### Conditions d'éligibilité :

Ce programme d'accueil s'adresse uniquement aux chercheurs étrangers, ne résidant pas en France. Il accorde une priorité aux chercheurs étrangers juniors, titulaires d'un doctorat depuis moins de cinq ans. Toutefois, un certain nombre d'aides (un tiers au maximum) seront attribuées à des chercheurs étrangers seniors (thèse soutenue depuis plus de 5 ans).

Les candidats devront être titulaires d'un doctorat (PhD) et être affiliés à une structure de recherche dans leur pays, où ils doivent impérativement résider et travailler. Une seule candidature est admise.

#### Thématiques :

Toutes les disciplines sont concernées. Les recherches pluridisciplinaires sont encouragées ainsi que celles concernant les domaines émergents.

#### Soutien :

Montant et modalités de versement de l'allocation

- Post-doctorants : 2500 € nets mensuels
- Seniors : 3000 € nets mensuels

L'aide accordée peut être d'une durée de 1 à 12 mois.

L'aide de la Ville de Paris n'est pas cumulable avec d'autres aides. Le versement du dernier mois de l'allocation est conditionné à la remise d'un rapport sur les travaux scientifiques accomplis au cours du séjour rédigé en français ou en anglais (15 pages environ).

#### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Janvier 2013
- Clôture : Mars 2013

#### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts.

#### **CONTACTS**

<http://www.recherche.paris.fr>

Rubrique: [Education](#) > Enseignement supérieur & recherche

## Émergences

### *Soutien de projets de recherche innovants présentés par de jeunes chercheurs*

---

#### Objectifs :

L'appel à projets est un programme de soutien pour les jeunes chercheurs prometteurs afin de les aider à constituer leur équipe et à mener des travaux de qualité.

#### Conditions d'éligibilité :

Le chercheur ou l'enseignant-chercheur, porteur du projet, doit être rattaché à un établissement ou organisme public de recherche, une université, un établissement hospitalier. Le projet et l'équipe de recherche doivent être développés et implantés à Paris. Le porteur de projet doit avoir soutenu sa thèse depuis moins de 10 ans au 31/12/2011. Les propositions de chercheurs revenant d'un séjour professionnel à l'étranger sont encouragées.

#### Thématiques :

Toutes les disciplines sont éligibles y compris la recherche médicale

#### Soutien accordé :

Les projets faisant l'objet de cofinancement seront prioritaires.

- Disciplines autres que la recherche médicale : Le financement de la Ville de Paris ne peut excéder 300 000 € par projet, il est accordé pour 3 ans maximum et avec un plafond de 100 000 € par an.
- Recherche médicale : Le financement de la Ville de Paris ne peut excéder 300 000 € par projet, il est accordé pour 4 ans maximum et plafonné à 100 000 € la première année, 70 000 € les deux années suivantes et 60 000 € la dernière année.

Le montant de la subvention de la Ville de Paris sera déterminé au vu du budget prévisionnel et de son adéquation avec le projet de recherche. Une convention sera établie entre la Ville de Paris et l'organisme de tutelle précisant les modalités de financement.

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Janvier 2013
- Clôture : 19 Mars 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts

#### **CONTACTS**

<http://www.recherche.paris.fr>

Rubrique:

[Education](#) > Enseignement supérieur & recherche

### Objectifs :

Le programme « Paris 2030 » a pour objectif de soutenir des projets de recherche de deux ans maximum, portés par des équipes de recherche relevant d'établissements d'enseignement supérieur et/ou d'organismes de recherche publics menant des recherches sur "Paris".

### Conditions d'éligibilité :

Le chercheur ou l'enseignant-chercheur porteur du projet doit être rattaché à un établissement ou organisme de recherche public. Il n'y a pas de condition sur l'implantation des équipes de recherche candidates.

### Thématiques :

La Ville de Paris souhaite encourager des projets prospectifs en tous domaines : urbanisme, économie, transports, biodiversité, climat, logement, santé, culture, handicap, démocratie, politique territoriale, etc. (liste non exhaustive).

### Soutien accordé :

Le financement de la Ville de Paris est accordé pour 2 ans maximum et ne peut excéder 40 000 € pour les 2 ans (avec un minimum de 10 000 €).

Le montant de la subvention de la Ville de Paris sera déterminé au vu du budget prévisionnel et de son adéquation avec le projet de recherche. Une convention sera établie entre la Ville de Paris et l'organisme de tutelle précisant les modalités de financement. Les projets faisant l'objet de cofinancements seront prioritaires.

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Mi-Février 2013
- Clôture : Avril 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts

#### CONTACTS

<http://www.recherche.paris.fr>

Rubrique: Education / Enseignement supérieur & recherche

## Aide à l'organisation de colloques

---

### Objectifs :

Ce programme d'aide à l'organisation de colloques a pour objectif d'encourager la tenue à Paris de congrès scientifiques internationaux.

### Conditions d'éligibilité :

- Le colloque doit être de dimension internationale (par ses intervenants et participants, mais aussi par son impact scientifique) ;
- Le colloque doit être organisé à Paris intra muros. Il n'y a pas, en revanche, de condition sur l'implantation des équipes organisatrices : celles-ci peuvent être parisiennes, franciliennes, issues d'autres régions françaises ou implantées dans d'autres pays ;
- L'appel à projets s'adresse à tous les établissements de recherche, publics, associatifs (sociétés savantes) ou privés à but non lucratif (fondations).

### Thématiques :

Toutes les disciplines de recherche sont éligibles. La Ville de Paris souhaite toutefois encourager plus particulièrement les thématiques innovantes et interdisciplinaires.

### Soutien accordé :

Le soutien de la Ville aux colloques sélectionnés peut prendre diverses formes :

- soutien financier à hauteur de 2 000 € à 10 000 € par manifestation (maximum 25% du budget de l'opération) ;
- prêt d'une salle ;
- parrainage (soutien de principe sans subvention).

Une aide logistique (aide à l'organisation, salles...) pourra également être apportée par le Bureau des Congrès de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris.

Le financement peut porter sur tous les aspects jugés utiles à l'organisation de la manifestation (personnel, publication, accueil des intervenants, frais de réception, petit matériel...). Le montant de la subvention éventuelle de la Ville de Paris sera déterminé au vu du budget prévisionnel et de son adéquation avec le projet. Les projets faisant l'objet de cofinancements acquis seront prioritaires. Un bilan d'activité et un rapport financier sont demandés après la tenue de la manifestation.

### Calendrier indicatif :

- Lancement de l'appel à projet : Avril 2013
- Clôture : Juillet 2013

### Rôle de la Direction d'Appui à la Structuration Territoriale de la Recherche :

- Information auprès des DR IDF et des Instituts

#### **CONTACTS**

[http://www.paris.fr/pro/2d3es-appels-a-projets/aide-a-l-organisation-de-colloques/rub\\_9537\\_stand\\_110202\\_port\\_23538](http://www.paris.fr/pro/2d3es-appels-a-projets/aide-a-l-organisation-de-colloques/rub_9537_stand_110202_port_23538)

## À Noter

---

- La Ville de Paris met en place le « **Prix sur les études de Genre** » afin d'encourager la recherche et la diffusion des travaux sur les inégalités femme / homme dans tous les domaines. Le Prix est doté de 5 000 euros et récompense un ou une universitaire âgé(e) de moins de 35 ans, titulaire d'une thèse soutenue dans un établissement dont le siège est situé dans l'Académie de Paris. Cet appel, lancé en juin 2013, sera clos début octobre 2013.
- La Ville de Paris propose **deux bourses pour des travaux de recherche sur le thème de l'antisémitisme** et de la xénophobie, dotées de 15 000 euros chacune pour une année. Ces bourses sont attribuées chaque année à une ou un universitaire français ou étranger, de niveau minimum Master 2 de recherche inscrit dans / ou membre d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, dont le siège est situé dans l'Académie de Paris. Cet appel lancé en juin 2013, sera clos début octobre 2013.
- La Ville de Paris accueille des doctorants dans le cadre de **Conventions de Recherche pour l'Action Publique et Sociétale – CRAPS** et offre ainsi la possibilité à de jeunes chercheurs de réaliser leur thèse au sein de la collectivité parisienne.

## **ANNEXES**

- ◆ Sites web des appels à projets
- ◆ Calendriers prévisionnels
- ◆ Typologie des subventions/appeal à projets

## Sites Web :

### Les appels à projets lancés par le Conseil Régional d'Ile de France

---

- Attribution d'allocations doctorales sur domaines cibles (hors DIM) :  
<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/allocations-doctorales-sur-domaines-cibles/> ;
- Manifestations scientifiques hors DIM : 1ere session :  
<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/manifestations-scientifiques-hors-dim-1ere-session/>;
- P.I.C.R.I. (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) :
- Equipement mi-lourd Dim et SESAME :  
<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/equipements-mi-lourds/>
- Diffusion de la culture scientifique et citoyenne :  
<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/diffusion-de-la-culture-scientifique-et-citoyenne/>;
- Chaires Blaise Pascal :  
<http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/recherche/soutien-aux-chercheurs/chaire-blaise-pascal/>
- Dim Etudes sur le travail et la souffrance au travail :  
<http://www.gestes.net>
- Insertion professionnelle des docteurs :  
<http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/insertion-pro-des-docteurs/>;
- Soutien aux coopérations internationales universitaires et scientifiques :  
[www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/coop-int-univ-et-scienc/](http://www.iledefrance.fr/appels-a-projets/recherche-enseignement-sup/coop-int-univ-et-scienc/)

## L'appel à projets lancé par le Conseil Général de l'Essonne

---

- A.S.T.R.E. (Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne) : [http://www.essonne.fr/economie-amenagement/toute-lactualite-de-emploi-economie-recherche/visualiser/astre\\_2012/](http://www.essonne.fr/economie-amenagement/toute-lactualite-de-emploi-economie-recherche/visualiser/astre_2012/)

## Les appels à projets lancés par la Ville de Paris

---

- Le programme *Research in Paris* : [http://www.paris.fr/pro/chercheurs/2d3es-appels-a-projets/research-in-paris-programme-d-accueil-des-chercheurs-etrangeurs/rub\\_9587\\_stand\\_67619\\_port\\_23607](http://www.paris.fr/pro/chercheurs/2d3es-appels-a-projets/research-in-paris-programme-d-accueil-des-chercheurs-etrangeurs/rub_9587_stand_67619_port_23607;) ;
- Le programme *Emergences* : [http://www.paris.fr/pro/chercheurs/2d3es-appels-a-projets/programme-emergences/rub\\_9587\\_stand\\_79582\\_port\\_23607](http://www.paris.fr/pro/chercheurs/2d3es-appels-a-projets/programme-emergences/rub_9587_stand_79582_port_23607) ;
- *Paris en 2030* : [http://www.paris.fr/accueil/actualites-municipales/paris-2030-l-avenir-des-villes-en-question/rub\\_9656\\_actu\\_108407\\_port\\_23785](http://www.paris.fr/accueil/actualites-municipales/paris-2030-l-avenir-des-villes-en-question/rub_9656_actu_108407_port_23785) ;
- L'aide à l'organisation de colloques scientifiques à Paris : [http://www.paris.fr/pro/2d3es-appels-a-projets/aide-a-l-organisation-de-colloques/rub\\_9537\\_stand\\_110202\\_port\\_23538](http://www.paris.fr/pro/2d3es-appels-a-projets/aide-a-l-organisation-de-colloques/rub_9537_stand_110202_port_23538).

## Calendrier Prévisionnel

### Les appels à projets lancés par le Conseil Régional d'Ile de France

Projet	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Attribution d'allocations doctorales sur domaines cibles (hors DIM)												
Manifestations scientifiques hors DIM : 1ere session												
P.I.C.R.I. (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation)												
Equipement mi-lourd DIM et SESAME												
Diffusion de la culture scientifique et citoyenne												
Chaires Blaise Pascal												
Insertion professionnelle des docteurs												
Soutien aux coopérations universitaires et scientifiques aux projets européens												

L'appel à projets lancé par le Conseil Général de l'Essonne

Projet	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
A.S.T.R.E. (Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne)												

Les appels à projets lancés par la Ville de Paris

Projet	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Research in Paris												
Emergences												
Paris en 2030												
Aide à l'Organisation de Colloques												

Lancement de l'appel à Projet



Clôture



## Typologie des subventions / Appel à projets

	Attribution d'allocations doctorales sur domaines cibles (hors DIM)	Manifestations scientifiques hors DIM	P.I.C.R.I. (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation)	Equipement mi-lourd DIM et SESAME	Diffusion de la culture scientifique et citoyenne	Chaires Blaise Pascal	Insertion professionnelle des docteurs	A.S.T.R.E. (Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne)	Research in Paris	Emergences	Paris en 2030	Aide à l'Organisation de Colloques
Ressources destinées à l'insertion de doctorants / jeunes chercheurs												
Allocations doctorales / post doctorales												
Soutien à la formation												
Accueil de chercheurs étrangers												
Co-financement d'équipements												
Soutien à l'organisation de manifestations / colloques												
Co-financement de programme de recherche												
Objet de l'appel à Projet	Appels à projets lancés par le Conseil général d'Ile-de-France							Appel à projets lancé par le CG de l'Essonne	Appels à projets lancés par la Ville de Paris			